

PUBLIE LE

29 JAN. 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 21 JANVIER 2014 À 18 HEURES 30

N° 1 - 30 / 2014: POLITIQUE DE LA VILLE - ANNÉE 2014 - DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION FONDS SOCIAL EUROPEEN - COMPETITIVITE REGIONALE ET EMPLOI CONVENTION 2007-2013 PROROGEE 2014

L'An Deux Mille Quatorze, le 21 janvier 2014

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 janvier 2014 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Robert GAUTHIER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Alain ALABERT, Monique HUBERT, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, , Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Noël RAMON, Thierry MALLÉ, Jean-Charles BORGOMANO, David KOWALCZYK, Blandine THUEL.

Membres suppléants présents non votants : Madame, Messieurs Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Alain LONG, Max CHAIZE, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Christian CHAMAYOU, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Jean-Charles BALARDY, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Monique MILHAU, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 40

Votants (titulaires, suppléants votants) : 33

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JANVIER 2014**N° 1 – 30 / 2014: POLITIQUE DE LA VILLE – ANNÉE 2014 - DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION FONDS SOCIAL EUROPEEN – COMPETITIVITE REGIONALE ET EMPLOI CONVENTION 2007-2013 PROROGEE 2014**

Pilote : politique de la ville

Autre service concerné : Finances et Budget

Affaires générales, juridiques et marchés publics

Direction des ressources humaines

Financements extérieurs

Madame Maryse BERTRAND, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois, compétente pour la mise en œuvre, du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Albigeois, a prorogé pour 2014 par délibération du conseil communautaire du 15 octobre 2013, la convention 2007-2013 du PLIE.

Les deux autres territoires dotés d'un PLIE (la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet et la communauté de communes de Carmaux) ont fait de même et l'association Inter PLIE a déposé auprès de la DIRECCTE régionale une proposition de programmation globale de 390 000 € pour 2014. Ce montant a été validé par le Comité Régional de Programmation.

Compte tenu des clés de répartition fixées à 38,5 % pour les PLIE de Castres-Mazamet et de l'Albigeois et à 23 % pour le Carmausin, la programmation 2014 pour le PLIE de l'Albigeois s'élève à 150 150 €.

Au titre de la programmation 2014, la communauté d'agglomération de l'Albigeois peut déposer un dossier de cofinancement de ses actions au titre du FSE, pour la coordination, l'animation, le suivi opérationnel du PLIE de l'Albigeois et le suivi social et l'accompagnement des publics en insertion. Ce plan de financement s'inscrit dans la cadre du programme opérationnel comme suit :

Axe	3	Cohésion sociale, inclusion sociale et lutte contre les discriminations
Mesure	3.1	Cohésion sociale
Sous-mesure	3.1.2	Accompagnement des politiques des communes et des structures intercommunales

Au titre des dépenses du projet :

- La rémunération correspondant aux 60% ETP affectés à la mission coordination, animation et suivi opérationnel du PLIE.
- La rémunération de la conseillère en insertion professionnelle à temps plein assurant le suivi social et l'accompagnement des publics.
- Le montant de la location du logiciel VISUALCOURSE de suivi des publics
- Un forfait de 20%, calculé automatiquement, au titre des frais indirects imputables à l'exercice de ces missions.

Au titre des recettes du projet :

- La part de cofinancement demandée au FSE,
- Le cofinancement Etat-ACSE, le PLIE étant un volet emploi du CUCS,
- L'autofinancement de la collectivité,

Le plan de financement 2014 s'établit en dépenses et recettes comme suit :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Coordination, animation et suivi opérationnel du PLIE	48 300,00€	FSE - Accompagnement socioprofessionnel des publics en insertion	52 300,00€
Suivi social et accompagnement des publics en insertion	37 800,00€	Participation Etat-ACSE	6 000,00€
Location du logiciel VISUALCOURSE	1 036,80€	FSE - Suivi des publics en insertion	
Frais indirects forfait de 20%	17 427,36€	TOTAL DES RECETTES EXTERIEURES	58 300,00€
TOTAL DES DEPENSES	104 564,16€	Autofinancement de la collectivité	46 264,16€
		TOTAL DES RECETTES	104 564,16€

Le cofinancement permet d'atteindre un niveau de recette de 55,76 % dont 50 % de FSE.

Je vous demande :

D'approuver le projet et le plan de financement établi par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, pour la coordination, l'animation et le suivi opérationnel du PLIE de l'Albigeois ainsi que le suivi social et l'accompagnement des publics en insertion, au titre du dossier de demande de subvention 2014 du Fond Social Européen,

D'autoriser le président à déposer le dossier de demande, à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes à ce dossier,

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération 3/106-2007 du 15 octobre 2013, relative à la convention 2007-2013 du PLIE de l'Albigeois, prorogée,

VU l'avis du bureau communautaire du 17 décembre 2013,

VU l'appel à projet 2014,

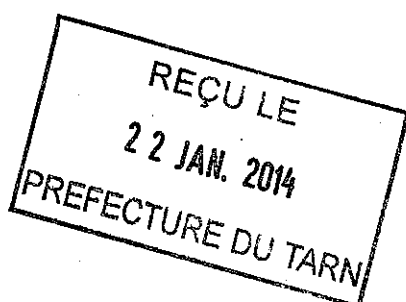
ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet et le plan de financement établis par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, pour la coordination, l'animation et le suivi opérationnel du PLIE de l'Albigeois ainsi que le suivi social et l'accompagnement des publics en insertion, au titre du dossier de demande de subvention 2014 du Fond Social Européen.

AUTORISE le président à déposer le dossier de demande, à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes à ce dossier.

DIT que les crédits nécessaires, en dépenses et recettes, sont inscrits au budget primitif 2014 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.



Pour extrait conforme,
Fait le 21 janvier 2014,

Le Président,
de
l'ALBIGOIS
Philippe BONNECARRÈRE

